Bulletin d'information hebdomadaire « flavescence dorée »
DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes / SRAL

Prospection des vignes du périmètre de lutte obligatoire Sud-Drôme Baronnies - Bilan provisoire du 9 octobre[1]

La surface de vigne à prospecter dans le périmètre de lutte obligatoire Sud-Drôme en 2018 est de 6 712 ha.
5 670 ha ont été prospectés, soit 84 % de l'objectif.
Tous les résultats n'ont pas encore été transmis ou pris en compte.

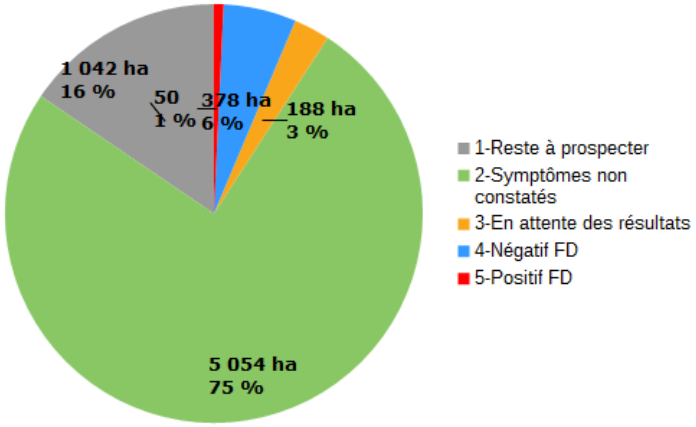

NB 1 : Dans le diagramme, est considérée la surface totale des parcelles.
NB 2 : pour la catégorie « 5-Positif FD », sont prises en compte les parcelles présentant au moins un cep flavescent après analyse.

Commune indemne en 2017 et présentant des ceps flavescents en 2018 : **Châteauneuf-De-Bordette**

Derniers résultats obtenus au : 4 octobre 2 octobre

Nom de la commune	Surface (ha) de vigne à prospecter	%age de surface prospectée	Nombre de ceps flavescents (confirmés après analyse)	Nombre de parcelles présentant des ceps flavescents
ARPAVON	12	100%	0	0
AUBRES	0	-	0	0
BEAUVOISIN	15	96%	14	2
BÉNIVAY-OLLON	16	100%	0	0
BÉSIGNAN	0	-	0	0
BUIS-LES-BARONNIES	5	100%	0	0
CHÂTEAUNEUF-DE-BORDETTE	7	100%	4	1
CONDORCET	0	-	0	0
CURNIER	0	-	0	0
GRIGNAN	0	-	0	0
LA PENNE-SUR-L'OUVÈZE	5	81%	0	0
LE PÈGUE	49	97%	0	0
LE POËT-SIGILLAT	6	100%	0	0
LES PILLES	0	-	0	0
MÉRINDOL-LES-OLIVIERS	211	80%	4	4
MIRABEL-AUX-BARONNIES	621	83%	143	33
MOLLANS-SUR-OUVÈZE	244	76%	0	0
MONTAULIEU	0	-	0	0
MONTBRISON-SUR-LEZ	293	97%	62	9
NYONS	278	100%	2	1
PIÉGON	267	97%	7	6
PIERRELONGUE	20	98%	0	0
PROPIAC	9	100%	0	0
ROCHE-SAINT-SECRET-BÉCONNE	0	-	0	0
ROCHEBRUNE	3	100%	0	0

1 Date des dernières données (parcelle prospectée, résultat d'analyses) intégrées dans la base de la FREDON Rhône-Alpes.
NB : Résultats d'analyses de feuilles de vigne présentant des symptômes de jaunisse prélevées dans les parcelles prospectées. Les analyses sont conduites par des laboratoires agréés selon le protocole national.

Nom de la commune	Surface (ha) de vigne à prospecter	%age de surface prospectée	Nombre de ceps flavescents (confirmés après analyse)	Nombre de parcelles présentant des ceps flavescents
ROCHEGUDE	0	-	0	0
ROUSSET-LES-VIGNES	240	51%	0	0
SAHUNE	0	-	0	0
SAINT-MAURICE-SUR-EYGUES	474	100%	3	3
SAINT-PANTALÉON-LES-VIGNES	316	0%	0	0
SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX	125	67%	0	0
SAINT-RESTITUT	19	55%	0	0
SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-OUVÈZE	4	100%	0	0
SAINTE-JALLE	95	99%	0	0
SUZE-LA-ROUSSE	0	0%	0	0
TAULIGNAN	294	75%	0	0
TULETTE	1 181	100%	390	8
VENTEROL	423	96%	8	4
VERCOIRAN	16	100%	0	0
VINSOBRES	1 464	100%	21	7

Liberté · Égalité · Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Auvergne-Rhône-Alpes

Service régional de l'alimentation

Sources : FREDON Rhône-Alpes, Agrivalys 71, IFV